**CR DE LA REUNION DU BUREAU DU 10 Novembre 2022**

**Présents**: E Reumaux, C Leymarie, A Gaultier, B Bodin, P Acquaviva, C Brisseau, JN Frayssinet, Ph Delbos, F Chabrol , F Cayla

**Excusés**: G Le Paih , N Frey

1. Répartition  des dons
	1. Analyse des 1ères réponses : Voir fichier communiqué le 8/11; 44 réponses (78.6% des adhérents) ; les 30 associations ont été gratifiées par au moins un(e) adhérent(e). Aucune association ne recueille suffisamment de votes pour obtenir les 1000€ maxi. 12 associations seront gratifiées en 2022 ; Pour le vote des adhérents de 2023, un effort de clarté sur la ou les règles de votation est nécessaire
	2. Suggestions pour le mode de calcul pour respecter les critères de 1000€ max et 500€ mini : Pas de proposition nouvelle
	3. Le choix du mode de calcul, proposé par mail vers le bureau par François du 8/11/2022 est adopté. . Les sommes attribuées sont confirmées à l’exception de la dotation des clowns stéthoscopes qui seront gratifiés de 649€ au lieu de 650€ afin que la somme totale des dons soit de 6979€ (demande des gardiens du trésor pour des questions d’équilibre des comptes).
	4. Présentation des résultats le 25/11 au repas fin année par Alain /Bernard
	5. Envoi des courriers et chèques après le 25/11. Y joindre le planning de fagotage
2. Repas fin d’année
	1. Avancement inscriptions : 39 inscrits au 10/11/2022. Michel Pain ne viendra pas. Emmanuel contacte Dominique Degeans ; Francois voit avec Christian Lauruol et Pierre avec Jean-Marie Frétigné qui ne se sont pas encore manifestés
3. Communication
	1. Portail des assos sur le site municipal : en cours de renseignement par Pierre et François. Pierre sera le contact unique (téléphone) ; l’adresse mail est celle de l’asso
	2. Accès à l’adresse mail "lessarmentssolidaires@gmail.com" : Tout le monde peut se connecter; mot de passe communiqué en séance. Cependant, le système de sécurité de Google demande à Francois de valider toute nouvelle connexion. Donc l’informer avant d’engager la manœuvre ! Francois invite Emmanuel, Pierre et Philippe chez lui pour le meilleur paramétrage du compte. Coach : Philippe
	3. Site internet :
		1. En page d’accueil : en fin du texte,  indiquer « pour tout renseignement : Pierre au 06 32 40 07 55 et mail « lessarmentssolidaires@gmail.com »
		2. Mot du Président : Pierre écrit un texte pour la fin 2022. Emmanuel est OK pour supprimer le sien
		3. Dans la page « Espace membre » ajouter le téléphone de Frédéric Chabrol : 06 98 88 54 27 Corriger l’adresse mail de Claude: leymarieclaud**e**33@gmail.com . Modifier le tél de Jean-Noel : 06 43 75 41 17
		4. Page Contact/Adhésion : ajouter « Pour tout renseignement contacter Pierre au 06 32 40 07 55 ou  lessarmentssolidaires@gmail.com »
		5. Remarque relative à la page « Contact/Adhésion » : Quand on met le pointeur de la souris dessus, le titre de la page « espace membres» apparait immédiatement mais pour que le contenu de la page « Contact/Adhésion » soit visible il faut cliquer dessus et après 2 ou 3 secondes, il apparait. **Question à Gérard** : serait-il possible que le contenu de la page « Contact/Adhésion » soit placé hiérarchiquement dans une page « équivalente » à « Espace membre », page à créer qui s’appellerait « Contactez-nous » ?
	4. fichier partagé pour les commandes des sarments : Emmanuel ajoute les adresses mail de Philippe et Frédéric.
	5. Mails internes au bureau : rappel de l'exigence de « rapidité » des réponses. Dans nos communications faire l’effort de préciser « information » ou « action/avis requis» en début de message et « faire ou ne pas faire réponse à tous » en fonction de l’objet du mail.
4. Subventions
	1. Municipale : A faire avant le 28/11/2022
		1. « Fonctionnement » : demande de 500€ en cours par Pierre
		2. « Investissement » : demande pour une remorque PTAC<500kg aussi grande que possible. Somme à demander suivant devis à obtenir : Action Emmanuel. Pas de modification du CR de l’AG dans lequel est précisé le budget 2023.
	2. Crédit Mutuel : Francois « prend la température » auprès de Danielle Vissa pour savoir si c’est encore possible en 2022
	3. Autres ressources : Kéolis - Jean – Noel en reparle à Patrick en espérant une réponse pour le 25/11.
5. Planning de fagotage :
	1. Le fichier n’est pas joint à ce CR comme prévu. Sera communiqué ultérieurement par Emmanuel
	2. Emmanuel enverra le planning aux adhérents lors du message d’invitation au premier fagotage
6. Contacts pour fagotage
	1. Lycée Sud Médoc : Contacté ; des élèves devraient participer au fagotage 2023 : Qui gère leur inscription et leur dossier ? (non défini en séance)
	2. Lycée Jeanne d’Arc Pessac : des élèves se sont manifestés auprès d’Emmanuel. La présentation de notre asso a été motivante
	3. Bureau Véritas : Emmanuel reprend contact pour savoir s’ils comptent renouveler leur participation en 2023
	4. Associations Fondation Table ronde : RdV le 19/11 avec eux - Claude / Emmanuel
	5. Plongeurs, GEH : dates à définir : Pierre
	6. Blouses roses / Clowns / Aladin : on leur propose de choisir la date : Emmanuel
	7. Clos du Jaugueyron (Arsac) : Première prise de contact effectuée. Obtenir réponse définitive : Francois
	8. Château Latour (Pauillac). Emmanuel prend contact pour y fagoter 1 fois dans leur vigne
7. Remise en état du matériel : Pas de nouvelle séance nécessaire
8. Remorques :
	1. La « nouvelle » :
		1. Carte grise obtenue : la conserver dans le classeur vert comme l’autre
		2. On l’assure comme la grande remorque actuelle : Pierre
		3. Acheter adaptateurs mâle et femelle pour prises électriques des véhicules: budget estimé 30€
		4. S’assurer qu’il existe des barres intégrées à la remorque pour pouvoir accrocher les sangles correctement : Emmanuel
	2. Grande remorque actuelle : Acheter 4 anneaux pour passage sangles et 2 nouvelles sangles : budget estimé : 100€
	3. La « modifiée » : continuer d’essayer de la vendre : on passe à 200€ sur le bon coin. MSP : 150€
	4. L'Armande : on la garde
	5. Acheter 1 cadenas à chiffres pour lier par chaine les 2 grandes remorques dans le local
9. Assurances
	1. Prendre RDV avec la MAIF et les rencontrer après avoir préparé un questionnaire aussi complet que possible concernant les garanties que nous avons avec le contrat actuel que ce soit pour les matériels (remorques, scie, outillages divers) ou pour les personnes et véhicules. Il existe un document de 2012 dénommé « assurance des petites et moyennes associations » dans le classeur vert ; vérifier s’il est toujours d’actualité et si nous le comprenons bien (terminologies qui changent ou mal maitrisées, etc…) A l’issue de ce RDV nous devrons être en mesure de communiquer à nos adhérents un document qui explique les garanties couvertes et celles qui ne le sont pas. Groupe de travail : Bernard, Alain, Emmanuel, Pierre
10. Ceps en vrac
	1. On propose à la vente des gros ceps en demi-stère au prix de 35 €
11. **Prochaine réunion : le 6/01/2023 – 9h30 . Grande Salle Simone Veil**